Image not found or type unknown

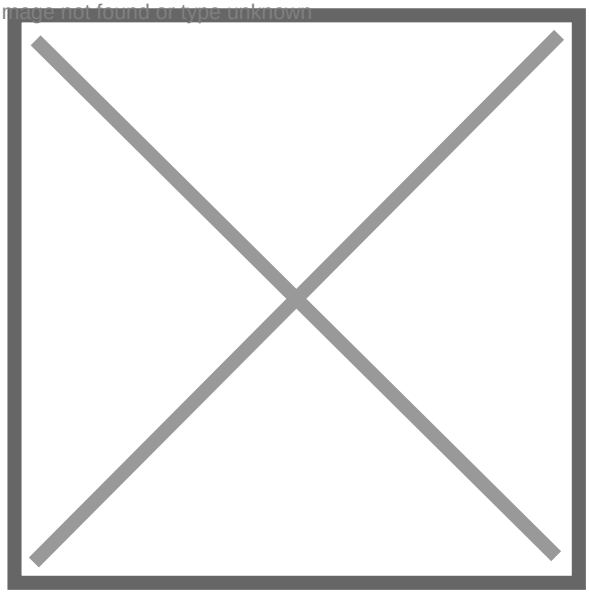

Droit du locataire quel sont nos recours

Par **elisa79**, le **15/05/2014** à **14:31**

bonjour
il y a quelques mois j ai signé un bail pour une maison sur lequel est stipulé que les travaux serait a notre charge en deduction du loyer
mais maintenant la proprietaire reviens sur les termes elle veux sont loyer entier et ne veux plus que les travaux ce fasse si on refuse elle demande a la mairie de nous trouver un logement voici mes questions
a t lle le droit de nous virer ?
a t elle le droit de demander a la mairie de nous reloger
a t elle le droit de modifier le bail qui a 3 mois

je precise que nous sommes a jours financièrement qu il s agit d une longere d une superficie de 250 metre carré et que nous avons déjà fais toutes les peintures carrelage mur et sol posé le placo et avons acheter tous les matériaux vu que cela etais stipulé sur le bail

cordialement

Par **Lag0**, le **15/05/2014** à **14:46**

Bonjour,
Vous disposez bien d'un exemplaire du bail signé par le bailleur ? Si oui, celui-ci ne peut rien changer...
Quant à demander à la mairie de vous reloger, c'est du grand n'importe quoi...

Par **elisa79**, le **15/05/2014** à **14:59**

j espere que vous avez raison car nous la seul chose que l on demande c est que les termes du bail soit respecté nous avons déjà investi de l argent dans cette maison mais maintenant elle demande tous les mois 570 euro et en plus que l on fasse les travaux nous l avons contacté pour lui dire que la fausse septique n etais pas au norme et que le caca et le pipi remontais dans la baignoire ainsi que les vasque mais elle s en fou on est perdu car elle nous dit de quitter les lieux car ont est pas content

Par **moisse**, le **15/05/2014** à **17:04**

Bonsoir,
Hé bien vous allez justement voir la mairie, demander la constatation des observations exposées, et faire établir un constat d'insalubrité.
http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F16158.xhtml
Les choses vont bouger.
Pour ce qui est des dispositions spéciales du bail en votre possession une excellente réponse vous a été fournie.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés